

PRODUCTEURS INDÉPENDANTS DE VOLAILLES

Inscrivez-vous à la BD Avicole !

• *La BD Avicole, c'est quoi ?*

C'est une **base de données en ligne (vidéo de démonstration) et un accès au portail www.bdavicole.fr** des professionnels de l'aviculture, validée et gérée par les professionnels, construite en lien avec le Ministère de l'agriculture. C'est un outil de gestion de crise sanitaire.

• *Pour qui ?*

La BD Avicole concerne l'ensemble des acteurs et organisations impliqués dans les chaînes de production des filières avicoles : éleveurs, producteurs, gaveurs, organisations de production, accoueurs.

• *Pour quoi ?*

- Disposer d'une base de données unique à jour des producteurs et des bâtiments.
- Assurer une traçabilité collective des mouvements d'animaux et être le plus réactif possible lors d'événements sanitaires (influenza aviaire).

• *Comment s'inscrire ?*

• **VOUS ÊTES ADHÉRENT D'UN GROUPEMENT DE PRODUCTEURS PALMIPÈDES**

Aucune démarche à effectuer. Votre groupement gère les déclarations de mouvements.

• **VOUS ÊTES PRODUCTEUR INDÉPENDANT DE PALMIPÈDES**

Contactez : contactcifog@cifog.fr qui vous délivrera un identifiant pour vous connecter au portail Internet.

• **VOUS ÊTES PRODUCTEUR DE VOLAILLES DE CHAIR**

Contactez: contact@bdavicole.fr qui vous délivrera un identifiant pour vous connecter au portail Internet.

• **VOUS ÊTES PRODUCTEUR EN FILIÈRE PONTE**


Contactez : contact@oeuf-info.fr qui vous délivrera un identifiant pour vous connecter au portail Internet.

Rappel de la réglementation

1^{er} juillet 2016 : tous les détenteurs de volailles maigres, volailles grasses, pondeuses et gibiers doivent déclarer les mises en place des animaux.

14 novembre 2017 : demande renforcée par un arrêté avec obligation de déclarer les sorties.

22 décembre 2017: Accords interprofessionnels étendus du Cifog qui rend obligatoire la déclaration sur la BD Avicole pour les palmipèdes.

 *Les utilisateurs de BD Avicole ont accès aux données qui les concernent directement en toute confidentialité et dans le respect des droits et devoirs de chacun.*

FORMATION

Des formations sont prévues par la Chambre d'agriculture pour vous aider à prendre en main le portail Internet de la BD Avicole.

Inscriptions au Centre de l'Emploi et de la formation au 05 53 77 83 50

CONTACT

Tiffany MASSALVE

Conseillère avicole

Chambre d'agriculture

Tél : 06 45 82 45 30

Mail : tiffany.massalve@ca47.fr